



ICSF

26 ans au service  
de la pêche artisanale

N° 41 | Novembre 2012 | ISSN 0973-1164

# Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

## Éditorial

Lors de la 11<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties (COP11) à la Convention sur la diversité biologique qui se tenait en octobre 2012 à Hyderabad, Inde, le Caucus des femmes a attiré l'attention sur un certain nombre de points importants, en particulier la nécessité de reconnaître et d'incorporer les savoirs traditionnels des femmes, de renforcer leurs capacités, d'inclure la dimension de genre dans tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

La Convention sur la diversité biologique (CDB), qui trouve son origine dans le Sommet historique de Rio en 1992, a été établie en vue de lutter contre le déclin alarmant de la biodiversité à travers la planète. Ce traité juridiquement contraignant cherche donc à promouvoir la conservation, l'utilisation durable et le partage équitable des avantages découlant de la biodiversité, conformément aux objectifs généraux du développement durable.

Et pourtant, au cours des vingt dernières années, on n'a fait que constater une régression préoccupante de cette biodiversité. Et on reproche aux leaders mondiaux de n'avoir pas tenu les engagements pris en 2002 pour réduire la perte de biodiversité à l'horizon 2010. Lors de la COP10 de Nagoya, Japon, en 2010, ces leaders mondiaux se sont mis d'accord sur les Objectifs d'Aichi, le nouveau plan stratégique pour la période 2010-2020. Y figure en bonne place la nécessité d'inverser la tendance dans l'environnement côtier et marin. On sait bien que les communautés de petits pêcheurs sont particulièrement touchées par cette perte de biodiversité provoquée par la commercialisation non réglementée du littoral, par une pollution chimique persistante, par le changement climatique, par l'acidification de la mer, par la surpêche des flottes industrielles et bien d'autres menaces encore. Tout cela sape les fondements même de la vie et des moyens de subsistance de ces populations. Les modèles néolibéraux de croissance économique suivis maintenant par de plus en plus de pays sont parvenus à accélérer sérieusement la destruction des ressources naturelles.

Pour les femmes, la perte des ressources, des terres, des occupations dont elles dépendaient traditionnellement augmente considérablement les heures passées aux tâches domestiques ou dans des emplois salariés, tandis qu'en même temps se réduisent les droits sociaux et économiques. À cela s'ajoutent les effets de politiques de gestion des pêches qui, dans un contexte de pratiques patriarcales, aggravent encore les handicaps qui pénalisent les femmes en matière de droits et d'accès à la ressource ou font apparaître de nouveaux problèmes dans leur vie.

Confrontées à une vulnérabilité croissante, les femmes des communautés de petits pêcheurs continuent cependant à être le principal garant de la sécurité alimentaire de leur famille. Et la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dépendent largement de la biodiversité. Il se trouve que ces femmes des communautés de pêche et côtières, du fait du travail qu'elles accomplissent d'une génération à l'autre, possèdent des connaissances traditionnelles précieuses, un savoir-faire technique essentiel pour assurer une gestion durable des ressources naturelles, à la fois au profit des gens d'aujourd'hui et des générations futures. Il est donc tout à fait regrettable que les politiques en matière de biodiversité continuent à être élaborées sans qu'il soit tenu compte du vaste stock d'informations dont disposent ces femmes en matière de biodiversité marine et côtière, ni évidemment de leurs conditions de vie et de travail quotidiennes.

La reconnaissance du rôle des femmes et des critères d'égalité inscrite dans le préambule de la CDB ne doit pas rester purement rhétorique ; elle doit se concrétiser dans tous les aspects de la planification et des prises de décision concernant l'application de cette convention. Si nous ne prenons pas à bord la problématique de genre, les objectifs de la CDB continueront de nous échapper. ❏



Sénégal .....	2
Quoi de neuf sur le web ? .....	3
Profil .....	4
Sri Lanka .....	6
Dates .....	7
Philippines .....	8
Inde .....	10
Q & R .....	11
Mama Yemaya .....	11
Yemaya Recommande .....	12